



## INFORMATIONS SUR LES INSCRIPTIONS ACCUEIL DE LOISIRS ETE 2025

### INFORMATIONS GENERALES

Le centre est ouvert à tous les enfants âgés de **4 ans à moins de 14 ans**, priorité aux enfants des communes d'Enquin-lez-Guinegatte et d'Erny St Julien (s'il reste des places, les enfants habitants en dehors des communes gérant le RPI pourront s'inscrire), pour la période allant du **lundi 4 août au vendredi 22 août 2025**. Les inscriptions peuvent être enregistrées à la semaine.

### FONCTIONNEMENT

Le centre est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h et le mercredi après-midi de 14h à 18h. Une ou deux journées seront consacrées à une sortie à l'extérieur du centre. Il faudra prévoir un pique-nique fourni par vos soins chaque jour.

Un mini camp pour les groupes des moyens et des grands sera organisé à l'extérieur de la commune la deuxième semaine. Les parents devront amener les enfants directement au Camping. Les enfants du groupe des petits pourront participer à une veillée organisée comme chaque année à ENQUIN. D'autres informations seront communiquées ultérieurement concernant le camping par l'équipe d'animation.

Les dossiers d'inscription seront **disponibles à partir du 7 avril 2025 dans les mairies et à l'accueil de loisirs**. Ils devront être complétés **jusqu'au 15 juin 2025 dernier délai** *dans la limite des places disponibles.*

**UN ENFANT, N'AYANT PAS SON DOSSIER COMPLET, SE VERRA RETOURNER SON DOSSIER  
AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTE APRES CES DATES.**

### SANTE/PAI

Nous vous rappelons que l'ensemble des problèmes de santé doivent bien être stipulés dans la fiche sanitaire de l'enfant.

Pour les enfants qui ont un PAI durant le temps scolaire il faut obligatoirement joindre les documents suivants :

- PAI complet
- Certificat du médecin avec sa prescription médicale
- Médicaments en cas de besoin
- Autorisation et décharge parentale complétée et signée

**Si nous n'avons pas les documents lors de l'inscription, le dossier sera refusé et retourné auprès de la famille.**

## ACTIVITES A NE PAS MANQUER



### TARIFS 2025

En 2025, les tarifs sont déterminés en fonction du Quotient Familial. Une attestation de la CAF ou de la MSA déterminant ce Quotient Familial ou l'avis d'imposition 2024 (*précisant le niveau de revenu ainsi que le nombre de personnes au foyer et le montant des allocations familiales du mois précédent l'inscription*) seront demandés au moment de l'inscription afin de nous permettre le calcul du QF.

Les familles remplissant les conditions d'octroi de l'aide aux temps libres ont reçu un courrier de la CAF, celui-ci doit nous être transmis afin de pouvoir en bénéficier.

#### Tarif enfants résidant sur le territoire de la CAPSO :

Été	QF <= 442	442 < QF <= 650	650 < QF <= 1000	1000 < QF <= 1300	1300 < QF < 1600	QF >= 1600
1 ENFANT/1 SEMAINE	29 €	41 €	47 €	50 €	54 €	57 €
1 ENFANT/3 SEMAINES	79 €	116 €	138 €	150 €	163 €	175 €
2 ENFANTS/1 SEMAINE	53 €	71 €	83 €	96 €	108 €	121 €
2 ENFANTS/3 SEMAINES	151 €	211 €	246 €	271 €	296 €	321 €
3 ENFANTS/1 SEMAINE	79 €	101 €	116 €	125 €	134 €	144 €
3 ENFANTS/3 SEMAINES	224 €	295 €	343 €	381 €	419 €	457 €

#### Tarif enfants ne résidant pas sur le territoire de la CAPSO :

Été hors CAPSO	QF <= 442	442 < QF <= 650	650 < QF <= 1000	1000 < QF <= 1300	1300 < QF < 1600	QF >= 1600
1 ENFANT/1 SEMAINE	35 €	49 €	56 €	60 €	65 €	68 €
1 ENFANT/3 SEMAINES	95 €	139 €	166 €	180 €	196 €	210 €
2 ENFANTS/1 SEMAINE	64 €	85 €	100 €	115 €	130 €	145 €
2 ENFANTS/3 SEMAINES	181 €	253 €	295 €	325 €	355 €	385 €
3 ENFANTS/1 SEMAINE	95 €	121 €	139 €	150 €	161 €	173 €
3 ENFANTS/3 SEMAINES	269 €	354 €	412 €	457 €	503 €	548 €

## PAIEMENT

Il est signalé qu'aucun supplément ne sera demandé au cours du centre de loisirs pour les activités proposées. **Nous vous rappelons qu'après enregistrement de l'inscription par le RPI de l'Hermitage, vous recevrez une facture à régler directement au SGC DE SAINT OMER. Vous pourrez régler cette facture soit directement par carte bancaire avec les identifiants reçus sur l'ASAP soit en leur envoyant un chèque.**

### **Pour les familles bénéficiaires de l'Aide aux Temps Libres :**

Pour les familles remplissant les conditions d'octroi de l'Aide aux temps libres de la CAF, une participation est versée directement par la CAF à la collectivité : 3.40 € par jour de présence et 1.70 € par demi – journée de présence.

Les familles bénéficiaires de l'ATL devront s'acquitter d'une participation égale au tarif, de la 1<sup>ère</sup> tranche selon le cas (nombre d'enfants-nombre de semaine) moins l'aide théorique versée par la CAF. En cas d'absence de l'enfant, les familles devront s'acquitter du complément entre l'aide théorique et l'aide réelle versée par la CAF, cette dernière ne versant l'aide que pour les jours effectifs de présence.

**Le dossier d'inscription doit être rendu complet en Mairie d'Enquin-lez-Guinegatte ou en Mairie annexe d'Enguinegatte ou en Mairie d'Erny St Julien**

Le dossier doit être composé des éléments suivants :

- Fiche d'inscription dûment remplie
- Fiche de Liaison sanitaire dûment remplie avec les photocopies du carnet de vaccinations
- Fiche d'autorisation dûment remplie
- Autorisation du droit à l'image
- Certificat d'assurance responsabilité civile
- Une photo même en noir et blanc (photocopie) de l'enfant
- Attestation de la CAF ou de la MSA déterminant le Quotient familial ou Avis d'imposition 2024

et montant des allocations familiales du mois précédent l'inscription ou la **notification d'Aide aux Temps Libres**

## COMMUNICATION

Une page Facebook a été créée afin de communiquer sur les activités proposées par le RPI DE L'HERMITAGE pour le péri et l'extra-scolaire. **« Accueil Rpi de l'Hermitage »**

Un groupe privé a été créé pour le centre de cet été. Nous vous invitons à aimer la page Facebook puis à rechercher le nom du groupe privé **« Centre été 2025 »**. Une invitation sera lancée aux parents ayant renseignés une adresse mail sur le dossier d'inscription.

Sur le dossier d'inscription, vous devrez avoir coché votre accord ou votre désaccord pour le droit à l'image et complété l'autorisation du droit à l'image (une fiche par enfant).

RPI DE L'HERMITAGE 4 RUE DES ECOLES 62145 ENQUIN LEZ GUINEGATTE

Page Facebook : Accueil Rpi de l'Hermitage

Contact : [mairie-enquin@orange.fr](mailto:mairie-enquin@orange.fr)

Document réalisé par le Rpi de l'Hermitage



Regroupement  
Pédagogique  
Intercommunal  
de l'Hermitage

RPI de l'Hermitage  
Enquin-lez-Guinegatte - Erny St Julien  
4 rue des Ecoles  
62145 ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE  
Tél. : 03 21 39 33 00 [mairie-enquin@orange.fr](mailto:mairie-enquin@orange.fr)

